République de Côte d’Ivoire

Union-Discipline-Travail

**---------**

 Cabinet du Premier Ministre,

 Ministre de l’Economie, des Finances

et du Budget

 **----------------**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**ALLOCUTION D’OUVERTURE**

 **DE S.E.M DANIEL KABLAN DUNCAN,**

**PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE**

**DE CÔTE D’IVOIRE**

**A L’OCCASION DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT CONJOINT CI/BURKINA**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Yamoussoukro, le jeudi 28 juillet 2016**

* **Excellence Monsieur le Premier Ministre Paul Kaba THIEBA et Cher Frère ;**
* **Messieurs les Ministres d’Etat, Mesdames et Messieurs les Ministres des Gouvernements des Républiques de Côte d’Ivoire et du Faso ;**
* **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
* **Excellences, Mesdames et Messieurs ;**

Je suis particulièrement heureux et fier de traduire le grand plaisir que nous avons, les autres membres du Gouvernement ivoirien et moi-même, d’accueillir, ici à **Yamoussoukro,** capitale politique de la Côte d’Ivoire et terre natale du Président **Félix HOUPHOUET-BOIGNY**, la délégation gouvernementale de la République sœur du Burkina Faso, conduite par **Son Excellence Monsieur Paul Kaba THIEBA, Premier Ministre**.

Aussi voudrais-je, au nom de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, **Président de la République de Côte d’Ivoire**, souhaiter la cordiale et chaleureuse bienvenue en terre ivoirienne à mon homologue et Frère Burkinabè, ainsi qu’à l’importante délégation de Ministres et d’Experts qui l’accompagnent. **AKWABA donc à toutes et à tous** !

Je forme le vœu que votre séjour en terre ivoirienne, si court soit-il, soit **à la fois agréable et fructueux** à tous égards ! Sachez, en tout cas, que nous n’avons ménagé aucun effort pour qu’il en soit ainsi ; car nous avons voulu joindre l’agréable à l’utile pour que, par-delà les travaux pour lesquels nous sommes réunis, **vous vous sentiez chez vous en Côte d’Ivoire.**

* **Monsieur le Premier Ministre et Cher Frère ;**

Je me réjouis de l’occasion qui m’est donnée de co-présider, avec vous, **le Conseil Conjoint de Gouvernements** de la **5ème Conférence au Sommet du Traité d’Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d’Ivoire et le Burkina Faso**.

Je saisis cette heureuse opportunité pour vous **réitérer** mes vives et chaleureuses félicitations pour votre nomination, le 6 janvier 2016, à la tête du premier Gouvernement **post-transition** par **le Président de la République du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré**. Je ne doute pas que vos compétences personnelles et la solide expérience cumulée dans les hautes fonctions que vous avez précédemment occupées, particulièrement à la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) et à l’Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine(UEMOA), vous permettent de relever les défis du développement de votre beau pays.

A cet égard, je voudrais noter, pour m’en féliciter, **les nombreuses similitudes entre nos deux pays**, en ce qui concerne, notamment, la vision stratégique et les priorités de l’action gouvernementale.

En effet, **les trois (03) piliers** de l’action gouvernementale définis par **le Président du Faso concernent** :

1. la réforme des institutions, la modernisation de l’administration pour plus de justice sociale, de démocratie, de liberté et la lutte contre les inégalités et la corruption ;
2. la mise en place d’un modèle de développement centré sur le renforcement du capital humain ;
3. et la transformation structurelle de l’économie à travers la dynamisation des secteurs porteurs et le renforcement du rôle du secteur privé.

En ce qui concerne **la Côte d’Ivoire**, le Gouvernement s’est doté, sous la haute inspiration et les instructions du **Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA,** d’un nouveau **Plan National de Développement (PND)** sur la **période 2016-2020**, qui est la traduction des mesures et actions à mettre en œuvre au titre des **cinq (05) axes prioritaires** définis. Ces cinq axes prioritaires sont les suivants :

1. le renforcement des Institutions pour la Paix et la Bonne Gouvernance ;
2. la transformation structurelle de l’Economie ;
3. l’amélioration des conditions de vie des populations;
4. la promotion de la Jeunesse et de la Femme ;
5. et l’émergence d’un Ivoirien nouveau.

**La vision commune** que nous avons ainsi du développement de nos pays respectifs constituera, à n’en point douter, **un facteur supplémentaire** de renforcement de notre coopération, dans le cadre du Traité d’Amitié et de Coopération (**TAC**) entre la Côte d’Ivoire et le Burkina Faso.

* **Excellence, Monsieur le Premier Ministre ;**
* **Messieurs les Ministres d’Etat ;**
* **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
* **Mesdames et Messieurs ;**

**La 5ème Conférence** au Sommet du **TAC** se tient, cette année, dans un environnement marqué par **la stabilité retrouvée** dans nos Etats, avec des perspectives économiques qui semblent prometteuses.

**La Côte d’Ivoire** a organisé **le 25 Octobre 2015,** dans la paix et la sérénité, l’élection présidentielle, qui a vu la très brillante réélection à la Magistrature Suprême de **SEM Alassane OUATTARA**, pour un second mandat de cinq ans.

Ce scrutin reconnu par tous, comme apaisé, transparent et crédible, a été l’aboutissement des efforts accomplis par le Gouvernement, **sous la haute égide du Président de la République.** Cela a permis à notre pays de retrouver la paix et la stabilité et de réaliser une croissance économique forte avec un **taux annuel moyen de 9%** depuis **2012**. Cette croissance, le Président de la République la veut **soutenue et inclusive**. En effet, son ambition affichée est de **« bâtir une Côte d’Ivoire émergente à l’horizon 2020 ».**

Cette noble ambition a été soutenue par un premier Plan National de Développement **(PND)** sur la période **2012- 2015** qui nous a permis, à la fois de réaliser de **nombreuses réformes structurelles et sectorielles** visant à améliorer l’environnement des affaires, et à bâtir de nombreuses infrastructures économiques et sociales .

Notre pays entend poursuivre et renforcer cette dynamique, en vue d’accélérer **la transformation structurelle** de l’économie ivoirienne, avec un second plan de développement élaboré sur la période **2016-2020**, doté de **30 000 Milliards de FCFA**.

Je voudrais aussi saisir l’occasion pour saluer la **brillante élection**, le **29 novembre 2015**, de **SEM Roch Marc Christian KABORE** et des efforts de redressement économique entrepris courageusement par le Gouvernement Burkinabé. Ainsi, sous sa haute égide et la conduite éclairée du Premier Ministre Burkinabè, les projections permettent d’espérer pour le Burkina Faso u**n taux de croissance d’environ 5,6%** en **2016.**Nous restons convaincus que vos actions, bientôt soutenues par le **Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 (PNDES),** permettront à votre pays d’accomplir de grands sauts qualitatifs vers le progrès.

* **Excellence, Monsieur le Premier Ministre ;**
* **Messieurs les Ministres d’Etat ;**
* **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
* **Mesdames et Messieurs ;**

Ces perspectives prometteuses ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue **les menaces** auxquelles nos pays doivent malheureusement faire face, avec la montée en puissance des **groupes terroristes** armés, avec son cortège d’attaques et d’attentats aveugles.

**La résilience déterminée face à ces menaces** devra nous permettre de maintenir la stabilité et la paix dans notre espace, afin de nous engager davantage sur la voie du dynamisme que connait le développement dans chacun de nos pays.

Il est évident que **ce fléau du terrorisme** nécessite des réponses adaptées, avec une coopération plus accrue en matière sécuritaire.

C’est pour moi le lieu de saluer la coopération exemplaire qui a prévalu entre nos services de sécurité après les attaques terroristes de **Ouagadougou** et de **Grand-Bassam**. Les destins de nos Etats et de nos peuples sont si indissociables, que seule **notre solidarité et la mutualisation de nos stratégies et moyens,** peut nous permettre **de relever avec succès** les grands défis et vaincre les périls qui se présentent à nous.

C’était vrai hier ; et cela l’est encore davantage aujourd’hui !

Nous devons donc nous réjouir de la relance de notre coopération avec la reprise annuelle des assises du **TAC,** qui témoigne de la volonté commune de nos deux Chefs d’État, **Leurs Excellences Alassane OUATTARA et Roch Marc Christian KABORE**, de préserver et de perpétuer les relations de solidarité agissante et de fructueuse coopération, **au-delà** des changements institutionnels qui peuvent intervenir dans nos États respectifs, voire des incompréhensions qui peuvent survenir.

En cela, nous devons rendre **un vibrant hommage à nos deux Chefs d’Etat**, pour avoir su faire prévaloir les intérêts des peuples ivoirien et burkinabé, ainsi que **la communauté de destin** entre les deux pays, sur toute autre considération.

Car **la véritable amitié** sait être clairvoyante et pragmatique; tenir des propos apaisants au plus fort de la tempête ; faire preuve d’indulgence face aux éventuels griefs relevés contre l’autre ; se montrer parfois et si nécessaire aveugle et sourde pour ne pas exacerber les différends qui peuvent surgir ; pardonner et oublier en cas d’offense ; et **cultiver la patience et la retenue en toutes circonstances**.

La Côte d’Ivoire reste profondément attachée à la **relation privilégiée** qui la lie au pays frère du Burkina Faso **depuis des lustres**, et ne ménagera aucun effort pour entretenir et intensifier celle-ci**.**

Faut-il le rappeler que le Burkina Faso figure parmi les **dix premiers clients** de la Côte d’Ivoire. Cependant, selon nos données statistiques, nos échanges globaux en **2015**ont connu **une légère baisse** pour se situer à **231 milliards de FCFA**. Cependant, il est à souligner que la période de **2011 à 2014**avait plutôt été caractérisée par une hausse constante, de **165 milliards de FCFA** à **290 milliards de FCFA, avec respectivement 177 Milliards de FCFA en 2012 et 223 Milliards de FCFA en 2013.**

La légère baisse enregistrée dans nos échanges en 2015 nous interpelle donc sur la nécessité de **« relancer la machine** » et de redynamiser notre coopération.

A cet égard, vous conviendrez avec moi que la **tenue effective** de cette cinquième Conférence au Sommet du TAC est déjà, en soi, un gage de succès. Il s’agit, là, d’un **signal fort** de la fraternité retrouvée du **couple ivoiro-burkinabè**. Elle est aussi la réaffirmation de notre volonté d’aller de l’avant et de partager notre vision commune du développement, pour le bonheur de nos peuples respectifs.

Pour rappel, depuis la signature, **le 29 juillet 2008, quatre Conférences** au Sommet ont réuni les deux gouvernements, alternativement en Côte d’Ivoire et au Burkina Faso.

Ce Traité d’Amitié et de Coopération a permis d’enregistrer de **nombreuses avancées, notamment dans les domaines de la politique, de l’économie, des infrastructures, de l’énergie, du commerce, de l’éducation, du social, de la culture, de l’artisanat, de la libre circulation des personnes et des biens.**

**Deux années** se sont écoulées depuis la dernière session du **Conseil Conjoint de Gouvernements** qui s’est tenu à Ouagadougou le**29 juillet 2014.** Les recommandations qui en furent issues allaient dans le sens d’une plus grande intégration des deux pays.

La rencontre de ce jour, **qui se tient à la veille du 8ème anniversaire du TAC**, devrait donc nous permettre de procéder à l’évaluation de la **quarantaine d’Accords** de coopération signés entre nos deux pays dans le cadre du Traité d’Amitié et de Coopération **depuis 2011** et de fixer, au besoin, de nouveaux axes de coopération.

**Plus spécifiquement**, elle devrait être l’occasion de passer en revue nos chantiers prioritaires qui sont, entre autres :

* la construction de l’**autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou ;**
* la réhabilitation du **chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya** et la construction d’une nouvelle voie ferroviaire de **Kaya à Tambao** ;
* l’approvisionnement régulier du Burkina Faso en énergie électrique et en hydrocarbures par la Côte d’Ivoire ;
* la mise en œuvre du programme de facilitation du commerce, du transit et du transport sur le corridor Abidjan-Ouagadougou ;
* la lutte contre la traite transfrontalière des enfants entre le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire;
* la matérialisation des frontières ;
* le processus d’évacuation du Mont Péko ;
* ainsi que d’autres dossiers spécifiques que nous pourrons faire aboutir au cours des échanges.
* **Excellence, Monsieur le Premier Ministre ;**
* **Messieurs les Ministres d’Etat ;**
* **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
* **Mesdames et Messieurs ;**

Nous devrons donc maintenir le cap des concertations et des rencontres régulières qui permettront d’entretenir la confiance, d’assurer le suivi des dossiers d’intérêt commun et de travailler au renforcement de notre coopération qui, du reste, peut constituer **un grand levier d’intégration** pour toute la région. A cet effet, au titre du **mécanisme de mise en œuvre des décisions et recommandations du TAC**, nous devons nous employer à mettre effectivement et rapidement en place un **cadre stratégique de concertation au niveau de Chefs de Gouvernement** des deux pays, en application de **l’article 16 du Traité**.

Nos deux Chefs d’Etats, nos deux Gouvernements ainsi que les **40 millions d’habitants environ** qui constituent le couple Ivoiro-Burkinabé, ont foi en un avenir radieux de notre coopération et travailleront, année après année, avec détermination et persévérance, dans le sens de sa consolidation. Nous avons **le devoir et la responsabilité** de construire **une relation stable et durable**, qui doit avant tout reposer sur la fraternité et la confiance réciproque, au nom de notre **histoire commune** qui nous impose une **communauté de destin**.

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser nos vives félicitations à **Messieurs Mabri TOIKEUSSE et Alpha BARRY,** respectivement **Ministres des Affaires Etrangères** de la Côte d’Ivoire et du Burkina Faso, pour le travail de coordination et les initiatives prises en vue de la bonne organisation de ce Sommet.

Je félicite aussi **les nombreux Experts des deux pays** qui, comme lors des précédents Sommets du TAC, ont travaillé **avec abnégation** pour nous produire des documents dont la qualité, j’en suis convaincu, facilitera grandement nos travaux.

Assuré de ce que la 5ème Conférence au Sommet du TAC permettra de donner une nouvelle impulsion à la coopération entre nos deux pays, **je déclare ouverts les travaux du Conseil conjoint des Gouvernements de la Côte d’Ivoire et du Burkina Faso, dans le cadre de la mise en œuvre du Traité d’Amitié et de Coopération liant les deux pays !**

**Vive l’amitié Ivoiro-Burkinabé !**

Je vous remercie de votre aimable attention.